



## Lettre ouverte aux éditeurs et à l'opérateur des NMPP

Paris, le 4 avril 2008

Messieurs,

Les premières discussions engagées à l'initiative de notre organisation syndicale SGLCE-CGT ne permettent pas actuellement l'ouverture de véritables négociations sur le projet Défi 2010, le nouveau plan d'économies aux NMPP présenté aux organisations syndicales.

Le directeur général répète que son projet est le seul qui vaille, qu'il n'y a pas d'alternative. Et lorsqu'il se trouve en difficulté pour le prouver, il explique que de toute façon c'est le plan décidé par l'opérateur et approuvé par les éditeurs. C'est pourquoi, nous nous adressons à vous.

En réalité, le plan Défi 2010 comporte deux failles majeures.

La première concerne l'avenir des Agences régionales des Messageries (ARM) qui traitent les quotidiens nationaux imprimés en province. Le plan Défi 2010 veut purement et simplement les supprimer.

Il faut, au contraire d'une position tranchée, là où il y a changement, examiner au cas par cas, en fonction de leur site d'impression, la meilleure organisation du travail, la plus efficace, la moins coûteuse pour les éditeurs et celle qui garantit au personnel son statut contractuel.

Et là où rien ne change, en termes d'impression, pourquoi vouloir défaire une organisation qui fonctionne ?

Des avancées semblaient pouvoir se réaliser sur ce dossier mais l'attitude rigide des responsables patronaux les a stoppées. Notre organisation signera un accord d'entreprise global et pas autre chose.

La seconde faille est sans doute plus importante. Elle concerne la distribution des publications.

La direction générale a déjà largement développé la précarité en créant des centres en plus des unités de production NMPP, des centres de transport, un entrepôt pour les produits complémentaires à la presse, des plateformes régionales, des plans de secours...

Aujourd'hui, un nouveau directeur qui fut le directeur de SDVP, l'entreprise de distribution du *Parisien* et de l'*Équipe* créée par le Groupe AMAURY contre les NMPP et qui perd de l'argent, veut généraliser totalement la flexibilité et la précarité en faisant effectuer le travail sur des plateformes régionales en fermant trois unités en région parisienne dont le centre de Combs-la-Ville.

.../...

Sur les plateformes régionales, les personnels travailleraient une, deux ou trois heures selon les saisons et seraient payés au SMIC horaire, bien entendu.

Dans le même temps, la direction envisage la suppression de 250 emplois utiles à l'entreprise. Qui peut penser que la CGT signera un tel accord ? Personne !

Personne, parce que ce projet n'est bon ni socialement, ni techniquement.

C'est un projet fait à la va-vite qui n'offre aucune garantie aux éditeurs. On ne distribue pas la presse en France et aux NMPP sur des planches et des tréteaux.

La société concurrente, les Messageries lyonnaises de Presse (MLP) dont certains vantent les performances, possèdent deux centres de traitement des publications.

Le SGLCE en revendique un pour les NMPP. Un centre de groupage pour recueillir toute la production et qui servirait les 135 dépositaires si c'est le chiffre retenu ; un centre moderne aux organisations du travail adaptées aux besoins des éditeurs ; un centre dont il faut négocier les effectifs. C'est ce que refuse la direction.

Cette attitude est pour le moins curieuse, de refuser de chiffrer un tel projet alors qu'elle affirme vouloir faire des économies.

Nous demandons de pouvoir présenter à la direction, aux éditeurs, à l'opérateur, un contreprojet qui permette d'organiser la distribution la meilleure et la reconquête du lectorat.

Oui, nous contestons le projet actuel, comme les éditeurs de quotidiens notamment l'ont fait lorsque certains envisageaient de distribuer la presse avec seulement 85 dépôts en métropole.

Nous refusons ce projet aujourd'hui comme nous avons refusé le projet de distribution du *Parisien* qui n'a finalement rien apporté au regard de ce qu'il coûte.

Ce fut le cas à SPPS fin 2003, à la SAD en 2006, et même à Combs-la-Ville en juin 2007 où un accord d'effectif et de production a été signé et prolongé. Cet accord n'est pas respecté par la direction, c'est inacceptable.

À chaque fois, ces accords améliorent la productivité, sauvegardent l'emploi et les statuts et sont à l'origine d'économies dont devraient profiter les éditeurs et les diffuseurs.

En résumé, nous voulons continuer à faire notre travail, à le faire mieux, et nous ne demandons pas un plan social de 60 millions d'euros.

Le moment de la négociation sérieuse doit s'engager, nous y sommes prêts.

Restant à votre disposition pour des informations complémentaires, recevez, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le SGLCE,  
Le secrétaire général  
Marc NORGUEZ